

p.5

Nouvelle équipe, nouvelle gouvernance pour le Pays de Blain



ZOOM SUR

▼ p. 4

Le Pinson :
votre webradio
locale



ACTUALITES

▼ p. 9

COVID-19 :
Le Pays de Blain
face à la crise
sanitaire



PAROLES CITOYENNES

▼ p. 11

Citoyens :
votre Conseil
de Développement
se renouvelle



Les horaires à retenir

▼ Pays de Blain

Tél. : 02 40 79 09 92
 accueil@cc-regionblain.fr
 1, avenue de la Gare – BP 29
 44130 Blain

 Du lun. au jeu. : 8h45 - 12h
 et 13h30 - 17h
 Ven. 8h45 - 12h et 13h30 - 16h



▼ Centre aquatique Canal Forêt

Tél. : 02 28 05 39 01
 accueil@piscine-canal-foret.com
 10, boulevard de Bretagne
 44130 Blain
 www.piscine-canal-foret.com

▼ Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation

Tél. : 02 40 79 99 01
 service.emploi@cc-regionblain.fr
 7 rue Victor Schœlcher - BP 29
 44130 Blain

 Du lun. au jeu. : 8h30 - 12h
 et 14h - 17h
 Mer. : uniquement sur RDV
 Ven. : 8h30 - 12h

▼ Pôle technique

Tél. : 02 40 79 16 51
 29 route du Château d'Eau - BP 29
 44130 Blain

- **Transports scolaires**
- **Déchets/Redevance Incitative**
- **SPANC**

 Du lun. au ven. : 8h45 - 12h
 et 13h30 - 17h

▼ ALÉOP !

Transports à la demande
 Depuis le 1^{er} juillet 2020, pour tout déplacement à la demande sur le Pays de Blain et aux alentours, votre nouvel interlocuteur sera la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres (CCEG)
 Tél. : 02 40 51 87 92

▼ Déchèterie intercommunale de Blain

Rue Thomas Edison
 ZAC Les Bluchets - 44130 Blain

 Lun., jeu. et ven. : 14h - 18h
 Mer. et sam. : 9h - 12h et 14h - 18h

▼ Déchèterie intercommunale de Bouvron

Lieu-dit La Gare
 Route de Guenrouët - 44130 Bouvron

 Mar. et sam. : 9h - 12h
 et 14h - 18h

▼ Relais Petite Enfance (RPE)

1 allée Nominoë
 44130 Blain
 Tél. : 02 40 79 02 81

 Lun. et ven. : 9h15 - 12h
 Mar. et jeudi : 9h15 - 12h
 et 14h - 17h
 Mer. : 9h15 - 12h (sur RDV)

▼ CLIC

Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation - BP 29
 7 rue Victor Schœlcher
 44130 Blain
 Tél. : 02 28 02 25 45

 Mar. : 9h - 12h
 Sur RDV

SOMMAIRE

■ 3 QUESTIONS À p. 3

Rita SCHLADT, Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Blain

■ ZOOM SUR p. 4

Bonjour, Radio Pinson !

Le Projet Culturel de Territoire (PCT) a 3 ans

■ DOSSIER p. 6

Ensemble pour le Pays de Blain

■ ÇA SE PASSE ICI p. 11

Aux côtés des entreprises

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) primée par la venue de la Ministre Jacqueline GOURAULT

PIG : des aides pour rénover votre habitation

■ PAROLES CITOYENNES p. 15

Citoyens, votre Conseil de Développement se renouvelle

Témoignage d'un nouveau membre du Conseil de Développement



Fonctions

Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Blain, Élu.e municipale à Blain

Métier

Professeure d'allemand

Passions

La randonnée, le vélo, la cuisine, aller au musée...

“ Un moment avec Rita SCHLADT ”

1 Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la mise en place des politiques publiques de ce début de mandat ?

Nous avons été élu.e.s à l'issue du premier confinement et nous avons commencé à travailler dans l'urgence : beaucoup de réunions, de décisions avaient été reportées. De l'avis de tou.te.s les élu.e.s, même de ceux et celles qui sont à leur 2^{ème} ou 3^{ème} mandat, cela a été difficile : il a fallu s'approprier des dossiers complexes en peu de temps. Il était également nécessaire de réagir rapidement au moment du 2^{ème} confinement. Nous nous sommes rendus compte qu'il était indispensable de travailler en commun, les quatre communes et la Communauté de communes. J'aurais aimé avoir davantage de temps pour mettre en place ce travail en bonne intelligence. Travail que nous allons poursuivre pour valider une feuille de route au printemps 2021.

2 Justement, comment souhaitez-vous travailler avec les élu.e.s et les habitant.e.s ?

Nous sommes actuellement sur l'écriture de notre pacte de gouvernance, contraint.e.s, dans ce domaine également, par le temps. C'est pourtant un processus qui demande de la réflexion et de la concertation : nous souhaitons, dans l'esprit de la « Loi Engagement et Proximité », associer les habitant.e.s, notamment par le Conseil de Développement (voir page 15), et les élu.e.s des 4 communes aux prises de décision. Plusieurs communes font déjà appel à des comités citoyens. Il s'agit de ne pas faire redondance, mais de se concerter dans l'intérêt des habitant.e.s de Pays de Blain.

3 Quel regard portez-vous sur l'intercommunalité du Pays de Blain aujourd'hui ?

Avec seulement 4 communes, nous sommes une petite intercommunalité. Il est parfois difficile de mettre en place des projets. C'est pourquoi je pense qu'il est important de travailler avec d'autres partenaires, de manière ponctuelle sur certains dossiers ou alors en mettant en place des structures communes, comme cela a été le cas pour l'Office de Tourisme Intercommunautaire, par exemple.

Nous avons aussi des avantages, car nous sommes proches de notre population. Ce n'est pas le cas dans une communauté de communes plus grande. Si les quatre communes ont été retenues dans l'Opération de Revitalisation de Territoire, c'est aussi lié à la taille de notre structure, ne l'oublions pas ! ■

Le 27 septembre, les élus municipaux et les élus communautaires se sont retrouvés lors d'un séminaire à Bouvron pour notamment engager un travail de réflexion sur les enjeux de demain de l'intercommunalité.



Bonjour, Radio Le Pinson !

Une webradio locale est en train d'éclorre et de se structurer sur le Pays de Blain. Elle s'appelle «Le Pinson» et elle est née le 29 octobre dernier.

Zoom sur cette initiative portée par 6 habitants et soutenue par le Projet Culturel de Territoire.

▼ L'origine du projet

C'est à la suite d'un stage de création de radio, organisé en 2019 dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, que l'idée d'avoir une radio locale est née.

Il y a un an, la résidence de la journaliste Lætitia MORENI a permis à 14 participants de bénéficier d'un premier stage de découverte de la radio.

Accompagnés par deux journalistes (Benjamin RIBOUT et Julien TRAMBOUZE) et un chef opérateur son (Nicolas CORRADI), les participants ont été formés à l'écriture d'interviews, à la conception de reportage et au montage. Semaine intensive puisqu'ils ont terminé le stage en animant **deux plateaux radio*** lors de l'édition 2019 du Festival de la Paix à Bouvron.

Séduits par l'expérience, ils ont exprimé la volonté de créer leur propre radio. Le Pays de Blain les a entendus et c'est pourquoi un deuxième stage a été organisé fin octobre 2020, cette fois, axé sur les démarches de création d'une radio.

▼ Une radio citoyenne locale animée par des habitants du Pays de Blain

Et parce que cette radio est avant tout la vôtre, l'équipe de «Le Pinson» a sondé l'avis des habitants pour connaître leurs attentes. « Il en est ressorti que 46% écoutent quotidiennement la radio, principalement dans leur voiture ou à la maison » explique Gaël CHARRIAU, coordinateur de l'équipe. « En termes de contenu, nos futurs auditeurs aimeraient surtout retrouver des infos locales, des reportages sur les actions du territoire ou l'agenda culturel ».

▼ Recrutements en vue

Avis aux intéressés : «Le Pinson» recherche des bénévoles animateurs, journalistes et techniciens. Vous êtes curieux, motivés, mobiles ? Envoyez vos candidatures ! Une trentaine d'habitants ont déjà laissé leur contact à «Le Pinson».

▼ À la recherche d'un nid douillet

Pour que la radio fonctionne dans des conditions optimales, les membres recherchent un local de 2 pièces d'une superficie de 50m², non partagé, sécurisé, calme avec des possibilités d'insonorisation. Vous êtes propriétaire de la perle rare ? Contactez «Le Pinson».

*Réécoutez les émissions produites en 2019 sur le blog <http://ducotedechezsoi.eu/du-cote-de-chez-soi-radio-ephemere/>



Rencontre avec une membre de l'équipe

Vanessa CASTELLO, 43 ans, employée commerciale et habitante de Blain.

Pourquoi et comment avez-vous pris part à ce projet ?

J'ai participé aux stages de journalisme organisés par le Pays de Blain. Les cours théoriques et surtout la pratique pendant le Festival de la Paix m'ont permis de rencontrer une multitude d'acteurs du territoire, de communiquer sur les communes, de raconter ce qu'il s'y passe... et cela m'a vraiment plu.

Où en est actuellement votre projet de création de radio ?

Nous faisons régulièrement le point à distance, sur notre temps libre, avec les professionnels de la radio qui continuent de nous accompagner dans notre démarche. Nous avançons sur le statut associatif de la radio, nous recherchons des partenaires et nous avons déjà plein d'idées de projets et de contenus en tête !

Plus de renseignements

www.lepinson.com / contact@lepinson.com



"Le Pinson"



Pourquoi ce nom ?

Car il évoque

- la gaieté (expression «Gai comme un pinson»)
- la vivacité
- l'oiseau qui va de maison en maison annoncer les nouvelles
- la bonne musique (le pinson chante bien !)
- «Vous écoutez Le Pinson !», ça sonne bien !

Culture près de chez vous

▼ Les Invisibles/ Octobre-décembre 2020

Depuis le mois d'octobre, l'auteur Rémi Checchetto est de retour en Pays de Blain. Il intervient cette année auprès de structures médico-sociales avec comme angle de travail : ce que le premier confinement a produit dans la société mais surtout chez chacun de nous.

À travers ses ateliers d'écriture, il permet aux participants de s'exprimer, de donner à lire leurs mots sur la période actuelle.

Après être intervenu au Foyer du Martrais (Le Gâvre), à l'IME et au CHS (Blain), au Foyer d'Accueil médicalisé (Bouvron) et avoir rencontré des habitants et des associations pour faire des portraits, il a terminé son parcours par un affichage urbain dévoilé au grand public les 17 et 18 décembre derniers.



Les textes des participants ont été livrés au grand jour dans des lieux des quatre communes.

Plus de détails sur www.pays-de-blain.com ■

Arrêt sur image



1 et 2 octobre

«Comme un pinceau dans l'eau»

Hugo DURAS, coloriste imaginaire est intervenu dans les structures petite-enfance pour une expérience artistique. L'objectif : permettre aux enfants de s'exprimer et d'expérimenter par eux-mêmes, en présence des assistantes maternelles et autres professionnels de la petite-enfance.



Déjà 3 ans que le Projet Culturel de Territoire (PCT) est mis en œuvre au bénéfice des habitants des 4 communes du Pays de Blain. Il soufflera sa troisième bougie en mars 2021 et les élus du nouveau mandat préparent l'évaluation de ce dispositif avec le Département de Loire-Atlantique et la DRAC Pays de la Loire.



Suivez l'actualité du
Projet Culturel de Territoire sur
www.pays-de-blain.com

Ensemble pour le Pays de Blain

Le 4 juillet 2020, les nouveaux conseillers et conseillères communautaires ont été installés. Ces 26 élus municipaux, représentant les 4 communes de l'Intercommunalité, siégeront ensemble durant les six prochaines années pour décider des politiques et des projets à mener à l'échelle du territoire. La Présidente, Rita SCHLADT conduit la feuille de route de l'exécutif communautaire qui doit notamment s'atteler à la construction d'un projet de territoire ambitieux et dynamique.





BUREAU COMMUNAUTAIRE - Composé de la Présidente, de 5 Vice-présidents et de 3 élus communautaires, le Bureau travaille sur les dossiers présentés par les commissions et les demandes qui émanent des institutions extérieures. Les élus membres arbitrent les décisions à présenter au Conseil Communautaire. Absent de la photo : Francis BLANCHARD.



La Communauté de Communes comment ça fonctionne ?

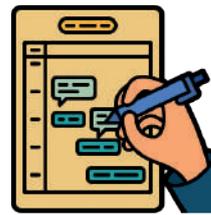
Qui fait quoi au sein de la Communauté de Communes ? Qui propose ? Qui décide ?

Petite explication illustrée.



1 Présidente

C'est la représentante légale de la Communauté de Communes. Elle est la cheffe de l'exécutif et des services. Élu(e) par le Conseil communautaire, elle est accompagnée de 8 Conseillers communautaires dont 5 Vice-Présidents, chargé(e) d'une des grandes compétences de la Communauté de Communes. La Présidente convoque et préside le Conseil communautaire, puis organise les décisions prises par ce dernier en s'appuyant sur les services compétents de la collectivité.



26 Conseillers communautaires

Ils constituent l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes : le Conseil communautaire. C'est lui qui débat et vote les grandes orientations et réalisations. Les conseillers

communautaires sont tous élus municipaux.

9 membres du Bureau

La Présidente, les 5 Vice-Présidents et 3 élus communautaires forment le Bureau. Avant chaque Conseil, il examine les dossiers préparés par les Commissions et émet un avis sur les projets qui seront soumis au vote.



61* agents

travaillent au sein de l'intercommunalité. Ils sont les rouages essentiels de la politique communautaire puisque leurs compétences spécialisées permettent l'application concrète des décisions prises par le Conseil. Ce sont eux qui agissent au quotidien au plus près de vos préoccupations.

* au 1^{er} décembre 2020



5 Commissions

Ces groupes de travail thématiques sont chargés d'élaborer les dossiers liés à un domaine de compétence particulier et de formuler des propositions au Bureau qui peuvent être discutées au Conseil communautaire. Elles sont placées sous l'autorité des Vice-Présidents.



À la suite des élections municipales, les élus du Conseil Communautaire ont été désignés pour travailler ensemble à l'élaboration d'un projet commun. Voici la liste des nouveaux élus communautaires à votre service et les délégations qui leurs sont confiées.

LA PRÉSIDENTE



Rita SCHLADT
Élue municipale de Blain

LE BUREAU



Nicolas OUDAERT
1^{er} Vice-Président
Développement économique, tourisme et agriculture
Maire de Le Gâvre



Emmanuel VAN BRACKEL
5^{ème} Vice-Président
Finances, marchés publics et contractualisations
Maire de Bouvron



Jean-Michel BUF
2^{ème} Vice-Président
Environnement
Maire de Blain



Francis BLANCHARD
Élu communautaire
Adjoint au maire de Bouvron



Aurélien DOUCHIN
3^{ème} Vice-Président
Animations et solidarités
Élu municipal de La Chevallerais



Tiphaine ARBRUN
Élue communautaire
Maire de La Chevallerais



Philippe CAILLON
4^{ème} Vice-Président
Aménagement du territoire
Adjoint au maire de Blain



Anne CARRE
Élue communautaire
Adjointe au maire de Le Gâvre



70%

de nouveaux élus dans le Conseil Communautaire

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Yolande DUBOURG Blain - Marie-France GUIHO Blain - Nathalie GUIHOT Blain - Jean-Pierre HAMON Blain - Jérémy JEUSSET Bouvron - Frédéric LAFOND Blain - Laurence LE PENHUIZIC Bouvron - Jérôme LETURGEZ La Chevallerais - Claudie MERCIER Le Gâvre - James MOUSSU Blain - Max PIJOTAT Bouvron - Jean-Luc POINTEAU Blain - Jean-François RICARD Blain - Clothilde SHAMAS Bouvron - Martine TESSIER Blain - Sandrine VAIRÉ Blain - Catherine VANSON Bouvron

La Communauté de Communes au quotidien c'est...

Le Pays de Blain est une structure regroupant 4 communes qui permet de mettre en place des projets au service des habitants. Focus sur son utilité en 10 points et autant d'exemples concrets.

1. Aider au développement économique

Des agents et partenaires de la Communauté de Communes informent et accompagnent les porteurs de projets et créateurs d'entreprises, en particulier pendant cette période sanitaire exceptionnelle.

2. Améliorer l'aménagement de l'espace

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-h) régleme toutes les autorisations d'urbanisme (construction, extension, création d'annexe...)

3. Gérer les déchets

La collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables est assurée par la Communauté de Communes.

4. Soutenir les actions culturelles

Le Pays de Blain s'est engagé dans l'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire pour apporter à la population une offre culturelle de qualité reflet des spécificités des communes de notre territoire.

5. Favoriser les pratiques sportives

Chaque année, la Communauté de Communes investit financièrement dans les équipements sportifs intercommunaux (Centre aquatique, stade d'athlétisme, soutien aux associations intercommunales ANPB et ENL).

6. Mettre à disposition des transports

L'intercommunalité organise les transports scolaires avec la Région Pays de la Loire pour les élèves de 24 communes autour du Pays de Blain, pour les lycéens, collégiens et les élèves des écoles primaires.

7. Diversifier les modes d'accueil petite-enfance

Un multi-accueil, 3 micro-crèches, un Relais Petite-Enfance (RPE), 155 assistants maternels... Toute une politique est mise en place entre le Pays de Blain et ses partenaires pour offrir aux parents des modes de garde complémentaires.

8. Agir pour les seniors

Le CLIC d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain développe des actions collectives thématiques pour les 60 ans et + (apprendre à utiliser la tablette tactile, prévenir les chutes...)

9. Gérer l'accueil des gens du voyage

Compétente en matière d'accueil des gens du voyage, l'intercommunalité aménage, entretient et gère une aire d'accueil de 5 emplacements pour les gens du voyage à Blain.

10. Entretenir les bâtiments (SDIS, Gendarmerie)

Le Pays de Blain participe à l'entretien et à l'aménagement des bâtiments et des logements de la gendarmerie et du SDIS de Blain.

Le saviez-vous ?

Plusieurs évènements clés ont ponctué le début de ce mandat 2020/2026 :

10 JUILLET

Élection de la Présidente et des Vice-Présidents.

24 JUILLET

Création des commissions thématiques intercommunales.

23 SEPTEMBRE

Élection des membres siégeant aux commissions.

29 SEPTEMBRE

Séminaire élus municipaux/communautaires, réflexions sur les grands enjeux.

Aux côtés des entreprises

Depuis mars 2020 et face à l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie, le Pays de Blain a décidé de soutenir les 700 entreprises du territoire en mettant en place des mesures d'urgence.

▼ Un fonds d'aide de 32 708€

Avec l'appui de la Région, du Département et de la Banque des territoires, la Communauté de Communes cofinance à hauteur de 32 708 € le Fonds territorial Résilience (FTR). Le FTR est cumulable avec le Fonds National de Solidarité (FNS). Ce fonds s'adresse maintenant à deux catégories d'entreprises pour leur permettre de répondre à des difficultés de trésorerie.

Pour plus de détails sur ce sujet et sur les principales mesures d'aide aux entreprises : <https://www.pays-de-blain.com/actualites/confinement-2-point-sur-les-aides-aux-entreprises/>

▼ Soutien à la consommation locale



Pourquoi acheter loin ce qu'on a porté de main ? La Communauté de Communes, en partenariat avec les communes, a lancé une campagne de communication pour soutenir les

106 commerçants, 292 artisans et 28 producteurs locaux et pour favoriser le consommer local.

Après la distribution de flyers dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, une carte interactive a été développée pour regrouper les commerces fermés, ouverts ou en activité durant cette période. Objectifs : donner de la visibilité à l'offre qui existe sur le territoire et apporter un soutien opérationnel à leur activité.

Pour consulter la carte interactive «**Consommons local sur le Pays de Blain**», rdv sur <http://u.osmf.fr/m/517773>

▼ Le listing des restaurateurs qui proposent la vente à emporter

Dans la continuité de la carte interactive des commerçants, la Communauté de Communes a recensé, à l'échelle du territoire, les restaurateurs qui proposent la vente à emporter ou la livraison sur les communes.

Pour consulter la liste des restaurateurs proposant de la vente à emporter ou de la livraison, rdv sur : <https://www.pays-de-blain.com/actualites/decouvrez-la-liste-des-restaurateurs-proposant-de-la-vente-a-emporter/>

▼ Une 2^{ème} enquête pour identifier les besoins des entreprises

Suite à la première enquête qui avait été menée lors du premier confinement auprès des entreprises pour évaluer les conséquences de la crise et cibler les interventions à mettre en place, le service Développement économique adressera une deuxième enquête aux entreprises du Pays de Blain courant janvier. ■

Nouveau

Une développeuse économique au Pays de Blain



Depuis le 2 octobre, **Virginie SICHÈRE** est la nouvelle développeuse économique de la Communauté de Communes.

Ses missions principales : la mise en œuvre des actions d'attractivité économique, l'accompagnement des entreprises dans leurs projets et l'animation du tissu économique local en lien avec les partenaires.

En ce contexte sanitaire perturbé, elle accompagne les entreprises, artisans, commerçants et acteurs en difficulté.

Vous avez des questions, besoin d'aide ?

Le service du Développement économique est à votre écoute :

Tél. 02 40 79 99 05
economie@cc-regionblain.fr



2 000 masques

restent à la disposition des entreprises qui rencontreraient des difficultés pour s'approvisionner. Si besoin, contactez le service Développement économique au 02 40 79 99 05.



Retrouvez toutes les actualités économiques et liées au COVID-19 sur www.pays-de-blain.com

SIGNATURE DE LA CONVENTION ORT - Le 23 octobre 2020, la Ministre Jacqueline GOURAULT et les 4 maires des communes du Pays de Blain ont signé ensemble la convention « Opération de Revitalisation du Territoire ».



* Rita SCHLADT absente de la photo pour cause COVID-19.

Le Pays de Blain s'engage pour redynamiser les centre-bourgs

Logements, commerces de proximité, équipements, mixité sociale et liens entre les générations : la Communauté de Communes s'engage pour créer un cadre de vie attractif propice au développement de son territoire et à la redynamisation de ses centres-bourgs d'ici 2026.

Une ambition reconnue et encouragée par l'État.

Vendredi 23 octobre, Jacqueline GOURAULT Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales s'est ainsi déplacée à Blain pour co-signer avec l'intercommunalité, les communes et les partenaires, la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

▼ L'ORT, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif d'État qui permet aux collectivités locales de mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

▼ Comment se traduit la mise en place de l'ORT ?

Pendant 9 mois, les élus en lien avec l'État et les partenaires, ont mené un travail de construction pour établir un diagnostic de notre territoire. Six axes d'intervention ont été retenus dans des périmètres opérationnels délimités sur chaque centre-bourg (voir ci-contre).

▼ Dispositif Denormandie : des investissements locatifs défiscalisés dans l'ancien

En signant l'ORT, les communes du Pays de Blain sont également devenues éligibles au dispositif fiscal Denormandie. Ce dispositif d'investissement locatif vise à accélérer la rénovation des logements vacants et en mauvais état (insalubrité, performances énergétiques médiocres...) pour remettre sur le marché locatif de nouveaux biens ou des habitations plus attractives.

Le «Denormandie» se traduit, sous conditions, par une réduction d'impôt de 12 à 21% du montant de l'opération immobilière. ■

Une cheffe de projet pour piloter l'ORT

Pour animer et coordonner la démarche ORT pendant 6 ans, la Communauté de Communes a recruté un nouvel agent : Claire GOMOND.

À partir de janvier 2021, elle aura entre autre pour mission d'accompagner les communes dans la mise en œuvre des actions inscrites dans la convention ORT ou encore d'intégrer la participation des habitants au projet.



L'ORT en chiffres et en lettres

Décryptage de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) déployée sur notre territoire en chiffres et en lettres.

6 ans

C'est la durée de la convention-cadre qui a été signée par Mme la Ministre, l'intercommunalité, les communes et les partenaires pour mettre en place la démarche ORT et ainsi lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.



Centralité



Pierre angulaire de la stratégie de revitalisation du territoire, le centre-ville de Blain et les centres-bourgs de Bouvron, La Chevallerais et Le Gâvre bénéficieront :

- d'un renforcement de leur attractivité commerciale
- d'un encouragement à la réhabilitation
- d'un foncier maîtrisé
- de dispositifs expérimentaux

19 actions



La stratégie de l'ORT se déclinera en 19 actions. Parmi elles, une étude fine sur le patrimoine bâti dans des

périmètres définis, l'intégration de la mobilité aux stratégies d'aménagement ou encore la poursuite des réflexions engagées sur l'aménagement urbain du centre-ville de Blain.

6 axes

d'intervention orienteront la démarche ORT sur le territoire. Les efforts se concentreront sur :

- le logement/ habitat,
- les commerces/ équipements/ activités,
- le cadre de vie/ espaces publics,
- le patrimoine,
- les mobilités,
- la transversalité.



13 millions d'€

C'est le budget prévisionnel pour mettre en place les différentes actions qui sont inscrites dans cette convention d'ORT. Le financement est réparti entre les communes, la communauté de communes ainsi que les partenaires financeurs de l'opération.



Complémentaire aux autres outils



L'ORT est complémentaire aux autres dispositifs déjà lancés par la Communauté de Communes, tels que le Programme Local de l'Habitat et son action

principale le PIG Précarité Énergétique pour encourager la rénovation de logements ou encore la réalisation d'un schéma intercommunal de déplacements cyclables qui a notamment permis de réaliser des liaisons cyclables entre les communes.

Propriétaires : des aides pour rénover votre habitat

L'hiver arrive, il est temps de penser à faire des travaux d'amélioration énergétique de votre logement !

Plus de confort, réduction de la facture de chauffage, geste pour la planète, toutes les raisons sont bonnes pour faire des travaux d'économies d'énergie.

▼ Le Pays de Blain et son opérateur SOLIHA vous accompagnent

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement qui a plus de 15 ans (construction avant 2005) et vous ne dépassez pas les plafonds de ressources indiqués ci-dessous ? Vous pouvez contacter SOLIHA pour confirmer votre éligibilité au dispositif.

▼ Un projet de travaux ?

Une question sur les aides ? SOLIHA vous accompagne pour savoir quels travaux peuvent être menés à la suite d'un diagnostic de votre logement entièrement gratuit. SOLIHA vous accompagne aussi dans vos travaux (aide pour le choix des devis,...) ainsi que pour vos demandes de subventions auprès de l'ANAH.

SOLIHA 02 40 44 99 44, contact.loireatlantique@solihha.fr

▼ Vous dépassez les plafonds indiqués ci-dessous ?

Rendez-vous sur le site de l'ANAH ou de l'ADIL 44 pour savoir si vous pouvez bénéficier d'autres aides pour réaliser des travaux d'économies d'énergies.

www.anah.fr / www.adil44.fr / www.maprimerenov.gouv.fr ■

 Nombre de personnes composant le ménage	 Ménages aux ressources très modestes	 Ménages aux ressources modestes
1	14 879 €	19 074 €
2	21 760 €	27 896 €
3	26 170 €	33 547 €
4	30 572 €	39 192 €
5	34 993 €	44 860 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €

Ces montants sont des «revenus fiscaux de référence» indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2020, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2019. Il s'agit de ne pas dépasser ces revenus plafonds pour pouvoir prétendre aux aides du PIG.

Vélila, votre nouveau service de vélo à assistance électrique !

Le Département et la Communauté de Communes lancent Vélila, un nouveau service de vélo à assistance électrique.

Accessible à l'ensemble des habitantes de la Communauté de communes, Vélila offre la possibilité de louer un vélo électrique, le temps de découvrir tous les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

Concrètement, 25 vélos ont été achetés par le Département et fournis à la Communauté de Communes qui les loue pour un mois, un trimestre, un semestre ou un an. Une tarification sociale offrant une réduction de 50% est prévue pour

les personnes aux faibles revenus ou en études.

Les tarifs Vélila

Plein tarif : 35€ pour une location d'1 mois, 84€ pour 3 mois, 150€ pour 6 mois et 250€ pour 12 mois.

Comment louer un vélo Vélila ?

Pour réserver un vélo, rendez-vous à partir du 25 janvier sur velila.loireatlantique.fr ou téléphonez au 02 40 79 09 92. Une fois votre commande validée, vous recevrez une facture qui servira de bon d'échange pour récupérer le vélo auprès du loueur de vélos partenaire, également en charge de l'entretien de la flotte.



Rejoignez le Conseil de Développement !

Imaginons et construisons ensemble l'avenir de notre territoire ! Étudiants, actifs, entrepreneurs, membres associatifs, retraités... Vous avez envie de contribuer aux réflexions qui motivent les politiques publiques ? De participer activement et utilement à la vie de notre territoire ? Rejoignez le Conseil de Développement !

Cette année, les élus communautaires ont décidé de faire perdurer le Conseil de Développement (CD) et ont affirmé leur volonté d'associer davantage les acteurs de la société civile aux politiques publiques du territoire.

▼ Réflexion sur l'avenir

La situation sanitaire actuelle a quelque peu perturbé le fonctionnement du CD, toutefois l'année 2020 a permis aux membres de cette instance de réfléchir à son avenir. L'objectif : un CD encore plus participatif et efficient.

Au cours de l'année 2020, les habitants membres du CD ont participé à de multiples projets territoriaux tels que :

- Le « Plan destination Canal » piloté par le département et l'intercommunalité pour le réaménagement du Port de Blain,
- Le suivi du Projet Culturel de Territoire,
- La représentation de la voix citoyenne au Conseil d'exploitation des déchets,
- Le programme européen Leader et son soutien aux projets émergents sur le territoire.

Pour 2021, le CD maintiendra son engagement dans les projets précédemment cités et envisage de s'investir également dans :

- L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour redynamiser le Pays de Blain et ses centres-bourgs,
- Une réflexion sur la transition écologique,
- Mais aussi dans des domaines qui vous tiendront à cœur et qui concernent l'actualité du Pays de Blain !

▼ Unique instance de démocratie participative à l'échelle de l'intercommunalité

Alors que sur le territoire de nombreux projets sont en cours, alors que les élus affichent une volonté d'y associer les citoyens, il est important que les membres de la société civile (habitants, associations, commerçants, artisans...) soient les plus nombreux possibles à rejoindre le Conseil de Développement.

Pour candidater

Adressez votre demande par courrier à

Conseil de Développement de la Région de Blain

1 avenue de la Gare 44130 BLAIN

ou par mail à :

conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr

Le courrier doit comprendre la fiche de candidature (téléchargeable sur pays-de-blain.com) qui permettra entre autre de connaître vos motivations à intégrer le Conseil de Développement.



ÇA VOUS POSE QUESTION ?

Pourquoi devenir membre du Conseil de Développement ?



Rencontre avec **Pierre-Yves DEBARRE**, membre du Conseil de Développement de la Région de Blain depuis 2020.

« À 37 ans et après un parcours professionnel sur des postes à haut niveau de responsabilités, j'ai souhaité donner une dimension territoriale à mes projets professionnels et personnels.

Je me suis installé sur le territoire de la Communauté de Communes et j'y ai domicilié mon entreprise.

Intégrer le CD, c'est l'occasion d'être utile, de m'intéresser aux sujets importants du territoire, de nouer des relations humaines, de contribuer à faire émerger, traduire et construire une forme d'expression collective citoyenne.

Comme le dit Voltaire « Il faut cultiver notre jardin », alors, cultivons ensemble notre territoire, rejoignez le CD ! »

Pour en savoir plus sur le CD rendez-vous sur

www.pays-de-blain.com

En 1 clic > Conseil de Développement

Pendant les soldes d'hiver, pensons à nos commerçants,
artisans et producteurs locaux, consommons local !

#çavientdu
paysdeblain

**ACHETONS
PAYS
DE BLAIN**

Pensons à demain



commune de
BOUYRON

